



EXCLUSIF

Étudiant francophone dans un cégep anglophone

ASSIMILATION 101

La culture anglaise avale tout rond les étudiants francophones qui choisissent un cégep anglophone pour leurs études, à Montréal. Pas moins de 40% d'entre eux préfèrent utiliser la langue de Shakespeare au travail et 35% vont même jusqu'à utiliser l'anglais pour obtenir des services dans des commerces, révèle une étude dont Rue Frontenac a obtenu copie.



JEAN-PHILIPPE PINEAULT

pineaultjp@ruefrontenac.com

L'enquête, réalisée par l'Institut de recherche sur le français en Amérique (IRFA) et dont les résultats seront dévoilés mardi matin, met en relief la puissante force d'attraction de l'anglais pour les jeunes étudiants dans cette langue au niveau collégial.

«Il y a un glissement vers l'anglais. Les gens ne se mettent pas du jour au lendemain à parler seulement en anglais, mais c'est un phénomène traître», affirme Patrick Sabourin, président de

l'IRFA et étudiant au doctorat en démographie à l'Institut national de recherche scientifique (INRS) - Centre Urbanisation, culture et société.

Alors que plus de neuf étudiants de langue française sur dix qui étudient dans un cégep francophone utilisent la langue de Molière au travail, moins de 60% des francophones qui étudient en anglais en font autant.

L'attrait pour l'anglais se fait même sentir jusqu'à la maison, démontrent les auteurs de l'étude, des chercheurs de l'INRS et de l'UQAM. Environ 27% des francophones qui poursuivent leurs études dans un cégep anglophone utilisent l'anglais dans leurs relations avec la famille. En revanche, pratiquement 100% de leurs camarades francophones qui étudient en français continuent d'utiliser leur langue maternelle à la maison.

La collecte des données de l'étude s'est déroulée de mai 2009 à mai 2010. Plus de 3200 étudiants provenant principalement de sept cégeps de l'île de Montréal ont répondu à un questionnaire en plus de 40 points sur divers sujets touchant aux comportements linguistiques ainsi qu'au cheminement scolaire et professionnel.

La culture française remplacée

La culture française a aussi du mal à se tailler une place auprès de la clientèle des cégeps

anglophones. Moins de 5% des étudiants du cégep anglais préfèrent écouter des films en français. Au cégep français, ils sont un peu plus de 60%, écrivent les auteurs de l'enquête. Au cégep anglais, environ 20% du temps d'écoute de télévision est consacré aux émissions de langue française, contre 64% au cégep français.

«Il y a un délaissement de la culture francophone. Les étudiants intègrent tranquillement une autre culture. Ça pose un problème sur le plan de la pérennité du français», juge M. Sabourin.

Pierre Curzi inquiet

Le député péquiste Pierre Curzi, qui a fait de la protection du français son cheval de bataille, se dit préoccupé par les conclusions de l'enquête.

«C'est très inquiétant. Il y a un risque de transfert linguistique. L'anglais a une forte influence sur la langue au Québec, surtout à Montréal», commente-t-il. Selon lui, l'État québécois doit mettre sur pied une politique linguistique globale qui doit s'appuyer entre autres sur la fréquentation obligatoire du cégep en français.

«L'apprentissage de l'anglais doit se faire à l'intérieur du système francophone. Changer de culture pour apprendre une langue, ça n'a pas de sens», déplore-t-il.



Entrevue exclusive de Daniel Renaud avec le chef du Service de police de Montréal, Yvan Delorme, qui quitte ses fonctions vendredi.

EN MANCHETTES

Cinéma | Maxime Demers

La classe de maître de Gérard Depardieu

C'était, de loin, l'événement le plus attendu du FFM cette année, et on nous l'avait gardé comme dessert, le jour de la clôture. Ce n'est pas tous les jours qu'on peut s'offrir une leçon de 90 minutes avec ce monstre sacré du cinéma français.

À LIRE EN PAGE 5

Tennis | Jean-Guy Fugère

Wozniacki maîtresse des lieux



Maria Sharapova a tout donné, disputant même l'un de ses meilleurs matchs depuis des années, mais la barrière était trop haute pour qu'elle la franchisse sans froisser sa jupe.

À LIRE EN PAGE 8

Mourir dans la dignité

La commission risque d'être débordée

PHOTO D'ARCHIVES ALAIN DÉCARIE

La commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité, qui débute mardi, soulève tellement l'intérêt des citoyens que les quatre jours d'audience prévus à Montréal ne seront pas suffisants, affirme son président, Geoffrey Kelley.

Marilou Séguin

seguinm@ruefrontenac.com

«On prévoit qu'on va revenir au moins deux fois, dit-il. Ce n'est que la pointe de l'iceberg.»

Après la métropole, la commission, chargée de se pencher sur les conditions de fin de vie telles que l'euthanasie, le suicide assisté et les soins palliatifs, se rendra dans sept autres villes de la province, soit Gatineau, Québec, Rimouski, Saguenay, Saint-Jérôme, Sherbrooke et Trois-Rivières.

Le sujet soulève les passions, indique le président de la commission, qui a reçu 220 mémoires et plus de 60 demandes d'intervention. Jusqu'ici, plus de 3500 personnes ont aussi répondu au questionnaire en ligne de la commission.

«D'habitude, quand on en a 500, on est très content. Il y a vraiment un engouement et, avec le début des audiences, je suis certain que ce nombre va continuer d'augmenter», dit M. Kelley.

À l'écoute

Au total, la commission a calculé qu'il faudrait de 25 à 30 jours d'audience pour entendre l'ensemble des intervenants. Un rapport sera ensuite déposé à l'Assemblée nationale.

«Présentement, nous en sommes au stade de l'écoute. Je tiens à rassurer les gens sur le fait que nous n'avons pas de penchant d'un côté ou de l'autre. Nous avons l'intention d'écouter la population», dit M. Kelley.

Un document de consultation est disponible en ligne. Il est le fruit de la consultation d'une centaine d'experts ce printemps.



Geoffrey Kelley, président de la commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité.

PHOTO COURTOISIE

Placez une petite annonce sur RueFrontenac.com C'EST GRATUIT



petitesannonces@ruefrontenac.com

(514) 524-2484

Centre inuit dans Villeray



PHOTO LUC LAFORCE

Favorable à l'implantation d'un centre d'hébergement pour Inuits dans Villeray, à Montréal, un comité de citoyens déposera une pétition de plus de 650 noms au conseil d'arrondissement, mardi, et demandera aux élus de ne pas renouveler le moratoire sur le zonage du site.

Marilou Séguin

seguinm@ruefrontenac.com

«On demande aux élus et à l'Agence de la santé et des services sociaux de collaborer de bonne foi pour que le projet réussisse», dit Geneviève Beaudet, porte-parole du Comité citoyen en faveur du centre d'hébergement pour patients inuits dans Villeray.

Le projet consiste à convertir l'ancien hôpital chinois situé à l'angle des rues Saint-Denis et Faillon en centre d'hébergement pouvant accueillir jusqu'à 150 Inuits qui

viendraient dans la métropole pour y recevoir des soins de santé.

Selon le Comité citoyen, le moratoire mis en place par les autorités cet été n'a pas sa raison d'être.

«Il s'agit d'une mesure exceptionnelle qui n'est pas appropriée dans ce cas-ci, dit M^{me} Beaudet, qui habite juste en face du site. Un centre d'hébergement n'est pas quelque chose de dangereux. Si on peut faire quelque chose pour améliorer la santé de cette communauté, nous sommes contents de le faire.»

Citoyens inquiets

Lors du conseil d'arrondissement du 7 septembre, le Comité déposera une pétition de plus de 650 signatures en faveur du projet.

«Nous réclamons le droit à la santé pour tous et souhaitons que l'Agence de la santé réalise les études d'impacts promises», dit M^{me} Beaudet.

Début août, l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal indiquait à Rue Frontenac qu'elle

en était à établir la liste des participants au futur comité d'implantation du projet, qui aura la mission d'établir les études pertinentes à réaliser.

Un mois plus tard, les citoyens favorables au projet déplorent le silence qui entoure le projet et disent craindre que les Inuits finissent par renoncer à s'établir dans


le quartier en raison du «mauvais accueil offert par l'arrondissement».

«Il semble y avoir un problème de communication entre l'Agence et l'arrondissement et il faudrait le régler. Nous verrons si le conseil aura le courage de nous écouter et de revenir sur sa décision concernant le moratoire», dit M^{me} Beaudet.




Des citoyens en faveur du centre pour Inuits déposeront une pétition mardi au conseil d'arrondissement de Villeray.

PHOTO LUC LAFORCE



EN DIRECT ▶
sur votre iPhone ou votre iPod Touch
TÉLÉCHARGEZ notre application

▶ <http://ruefrontenac.os.ca/>



PRÉDATEUR SEXUEL libéré malgré un rapport accablant

Prédateur sexuel et trafiquant de drogue, Jean-Pierre Cloutier a récemment été libéré de prison, au deux tiers de sa sentence de cinq années, même s'il présente toujours un «risque de récidive sexuelle élevé» et n'a aucune pitié pour ses victimes passées.



Il est plutôt rare de voir des bandits être condamnés à des peines de pénitencier fédéral, soit des peines de plus de deux ans, autant pour des crimes de nature sexuelle que pour du trafic de drogue.

D'autant plus que dans le cas de Cloutier, ses victimes sont plutôt diversifiées. Sept enfants dans les années 1980 et 1990 et, en 2004, alors qu'il avait malgré tous ses antécédents réussi à être embauché comme préposé aux bénéficiaires dans une résidence pour personnes âgées et à mobilité réduite, un homme de 44 ans souffrant de paralysie cérébrale.

Victime courageuse

Profitant de l'incapacité de parler de cet homme confiné à un fauteuil roulant, il l'avait agressé au moment de l'habiller et se serait masturbé devant lui au même moment.

Si la victime ne peut marcher ni parler, elle ne souffre d'aucune déficience intellectuelle.

Ainsi, s'exprimant en langage Bliss, un système de pictogrammes qu'il montre du doigt sur un tableau et qui est par la suite mis en mots par une interprète, l'homme de 44 ans avait courageusement réussi à témoigner avec aplomb à son procès devant jury.

Même si ce mode d'expression le limite à environ 800 mots, ce qui

rend difficile la nuance dans ses propos ou l'apport de certaines précisions, il avait réussi à convaincre les 12 citoyens qui avaient déclaré coupable Cloutier en février 2008.

Cloutier, à cette époque, était déjà détenu après avoir été condamné en mars 2007 à 40 mois de prison pour avoir vendu du crack à des gens demeurant autour de chez lui, notamment à des personnes souffrant de troubles mentaux.

Après le verdict pour agression sexuelle, le juge de la Cour supérieure André Vincent avait condamné l'homme à une peine additionnelle de près de deux ans, portant la sentence globale de Cloutier à plus de cinq années.

Jean-Pierre Cloutier, 50 ans, vient d'arriver au deux tiers de cette peine.

Et comme dans la presque totalité des cas au fédéral, les détenus sont libérés d'office à ce stade. Sauf si la Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC) est convaincue qu'une récidive violente est certaine.

On justifie cette façon de faire par l'objectif de réinsertion sociale des détenus. Si on les détient jusqu'au dernier jour de leur peine, on les remet en circulation sans pouvoir les surveiller par la suite. En les libérant aux deux tiers, on peut ainsi les surveiller et les aider à se réinsérer, croient les autorités carcérales.

Toujours un danger

Mais force est de constater, à la lumière du récent rapport de la CNLC imposant plusieurs conditions de libération strictes à Cloutier, que celui-ci est toujours un danger pour le public.

«Votre criminalité est violente et les périodes d'accalmie ne sont pas significatives. Les délits reflètent un important potentiel de violence», écrivent d'entrée de jeu les commissaires Dorina Saint-Onge et Bernard Leblanc.

On résume ensuite sa carrière

criminelle, les agressions sexuelles contre sept enfants.

«Les agressions étaient sévères et tous ont subi un dommage grave», lit-on dans le rapport.

Il avait dans le passé été condamné à une peine de prison fédérale pour ces crimes.

On décrit même un épisode au cours duquel il a pris une femme à la gorge pour lui asséner des coups de poing à la poitrine.

Les experts qui ont suivi Cloutier au cours de sa détention «évaluent le risque de récidive sexuelle élevé, tout comme la dangerosité sociale».

Abus des personnes vulnérables

Il nie toujours sa problématique sexuelle et est fermé à l'idée d'une thérapie.

«Vous niez l'agression sexuelle sur l'homme handicapé. Vous ne verbalisez aucun remords et n'éprouvez aucune empathie en-

vers les victimes», écrit encore la CNLC.

Qui plus est, on mentionne que ses mises en liberté passées «se sont généralement soldées par des échecs».

En prison, on lui a diagnostiqué une dépendance à la cocaïne, et c'est pour s'en procurer qu'il trafiquait. Puis, aussi, une problématique de pédophilie homosexuelle.

On dit qu'il n'hésite pas «à abuser des personnes vulnérables sans penser aux conséquences».

Ainsi, il devra au cours de sa libération d'office se présenter chaque soir en maison de transition, surtout ne pas consommer de drogue ni se tenir en des endroits où des enfants peuvent se trouver, c'est-à-dire près des garderies, écoles ou parcs.

S'il doit se trouver en présence d'un mineur, ce doit être en présence d'un adulte responsable qui connaît sa problématique sexuelle.

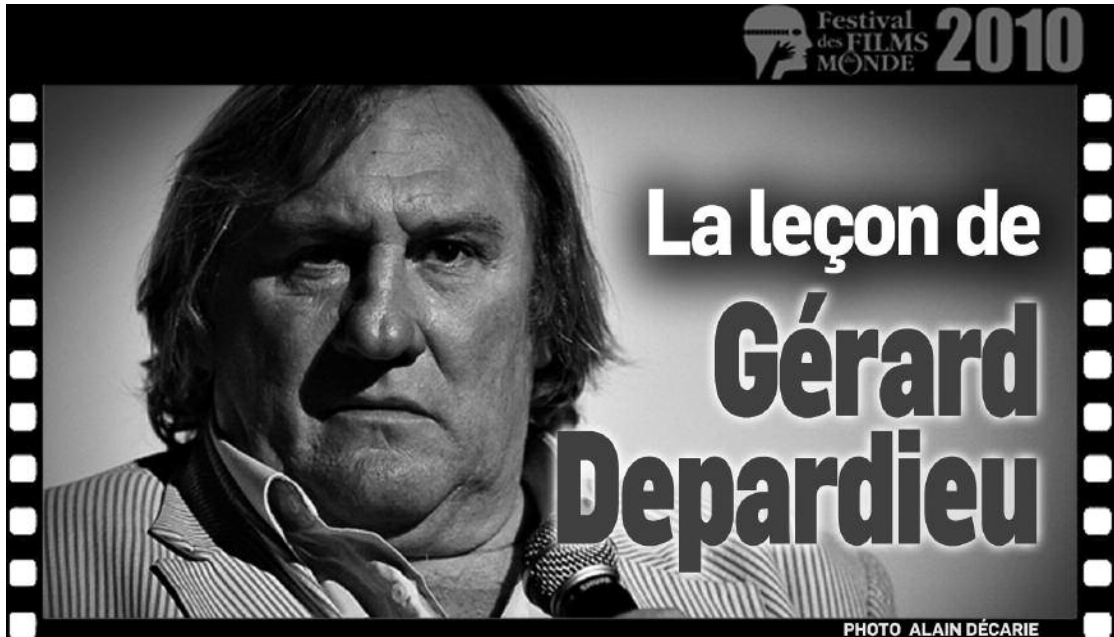


BERNARD

La caricature du jour

Bon congé tout le monde...





Le public s'est levé d'un bond en le voyant entrer dans la salle, lui réservant déjà une première ovation. Flanqué du grand manitou du Festival des films du monde, Serge Losique, Gérard Depardieu a pris place lourdement sur la scène de l'Impérial en lançant quelques blagues aux photographes et caméramans qui se sont massés autour de lui.

Maxime Demers

demersm@ruefrontenac.com

«C'est terrible, toutes ces petites caméras... Après, on voit sa vieille tête sur le Web. Ce sont des engins de mort, ces trucs. C'est presque de la pornographie!», a lancé d'entrée de jeu le massif acteur de 62 ans.

C'était, de loin, l'événement le plus attendu du FFM cette année, et on nous l'avait gardé comme dessert, le jour de la clôture. Ce n'est pas tous les jours qu'on peut s'offrir une leçon de 90 minutes avec ce monstre sacré du cinéma français. Le parterre du cinéma Impérial était d'ailleurs rempli à craquer pour une des rares fois depuis le début du festival.

Visiblement très fier de sa prise, Serge Losique – un ami de longue date de l'acteur – avait décidé d'occuper lui-même le siège de l'intervieweur, lisant machinalement des questions écrites d'avance. Mais heureusement, Depardieu, qui n'a jamais

eu la langue dans sa poche, n'a pas besoin d'un bon intervieweur pour faire un bon show. Un bon public, enthousiaste et fébrile, faisait très bien l'affaire.

Ainsi, amené à commenter certains faits marquants de sa grande carrière, ce bon vieux Gégé nous en a sorti des vertes et des pas mûres. Très tôt, il a déridé la salle en racontant quelques anecdotes de tournage, notamment ce moment où Robert De Niro lui demanda un truc pour avoir une érection pour une scène de 1900 de l'Italien Bernardo Bertolucci (1976), dans lequel les deux grands acteurs se donnent la réplique. Dans le même ordre d'idées, il a aussi raconté en détails les dessous de la scène où il se tranche le sexe dans La dernière femme de Marco Ferreri.

Gabin comme professeur

Après avoir vanté la grande liberté du cinéma de Blier (avec qui il a tourné énormément depuis Les Valseuses, en 1974), Depardieu a parlé de l'importance de Jean Gabin et Michel Simon au début de sa carrière et de rencontres avec Yves Montand, Serge Reggiani et Michel Piccoli, avec qui il a tourné Vincent, François, Paul et les autres (Claude Sautet, 1974).

«J'ai eu plusieurs pères dans ce métier, à commencer par le théâtre. À mes débuts, (Jean) Gabin m'a appris des choses qu'on n'apprend pas dans les écoles de théâtre. Michel Simon, lui, n'aimait pas les

jeunes et ne m'a pas ménagé. Gabin aimait beaucoup que je sois dans les films dans lesquels il jouait, alors ça m'a permis d'enchaîner plusieurs films, très jeune.

«Mais je n'ai jamais eu l'impression d'avoir de la chance. Ça ne faisait que commencer, sur des chapeaux de roue, et j'embarquais dans la voiture de ces gens qui m'engageaient. Quand j'étais jeune, je n'ai jamais eu la volonté d'être acteur, j'avais plutôt la volonté de parler et de transmettre mes émotions. Ma vocation s'est faite par amour de la vie et par amour du verbe.»

Avec humour mais aussi parfois avec beaucoup d'émotion, Depardieu a également parlé des films qui ont marqué sa carrière (il en a tourné plus de 150!) et de ces grands cinéastes qui l'ont tant fait jouer, les Blier, Pialat, Truffaut, Sautet, Resnais, Corneau, Veber et autres. Il a également rendu hommage à ces gens disparus qu'il a aimés.

«Tous ces gens qui sont partis comme François (Truffaut), Jean (Carmet) et Guillaume (Depardieu, son défunt fils) sont encore en moi, dit-il. Comme disait Proust, la mort n'existe pas s'ils vivent encore en nous. Ces gens vivent en moi et m'accompagnent chaque jour.»

Godard «trop intello»

Il a aussi eu de beaux mots pour l'incroyable talent de Marguerite Duras, pour l'enthousiasme d'Alain Corneau qui est décédé la semaine passée, pour

Alain Resnais qui «ne mange pas assez» et pour Maurice Pialat qui était «un grand», comme «un peintre jamais satisfait de sa toile».

Il a également légèrement varloqué Jean-Luc Godard, qu'il considère trop intello pour le cinéma.

«Je ne sais pas si Godard est un metteur en scène ou un professeur. Il théorise tellement, le bus a roulé sur ses couilles. Ça ne me gêne pas de le dire parce que je le lui ai déjà dit. Il y a quelque chose de pathétique et d'extrêmement intéressant avec lui. Jean-Luc ne sait pas écrire, même si tous ses films sont empreints de littérature. Il sait admirablement faire la promotion du cinéma. Il a fait de très beaux films comme Passion ou À bout de souffle. Mais je ne suis pas sûr de Pierrot le fou. Mais il a eu ses lettres de noblesse. Il a bien emmerdé le cinéma et a conforté les intellectuels, ce qui est très bien pour eux.»

D'ailleurs, même s'il a déjà touché à la réalisation (Un pont entre deux rives, coréalisé avec Frédéric Auburtin), Gérard Depardieu ne se voit pas passer derrière la caméra.

«Je ne veux pas me donner la responsabilité d'un film. Mettre en scène un film, c'est un métier. Il y a trop de technique, trop de gens à diriger. Je me verrais plus m'occuper d'une vigne, d'un vin ou d'un restaurant.»

Il a aussi dit :

- «Il ne faut surtout pas avoir peur du ridicule. Je n'ai jamais eu peur du ridicule. On est ridicule quand on a peur d'assumer ce qu'on fait. Pour moi, le ridicule est proche de la bêtise. J'ai toujours dit à mes enfants de ne jamais craindre le ridicule. Et il y a beaucoup d'acteurs qui devraient aussi penser ainsi.»

- «J'aime les gens, j'aime la vie parce que cela me permet de m'oublier. Je mords dans la vie en gardant en tête ces souvenirs d'enfance où je n'avais peur de rien.»

- «Je suis presque plus à l'aise de jouer en anglais ou dans une langue étrangère parce que je ne comprends pas tout. C'est au doublage, par la suite, que j'apprends ce que je disais. Ah! tiens, il disait ça?»

- «C'est une chance incroyable pour quelqu'un qui aime les mots comme moi de pouvoir travailler avec les mots de si grands auteurs (Pagnol, Zola, Rostand, etc...). Mais ces mots doivent être véhiculés avec émotion. Ce qui colore les mots, c'est aussi le vécu de l'acteur et comment il l'a vécu.»

Gel des comptes d'un couple soupçonné de manipulation boursière

Soupçonné de manipulation boursière aux États-Unis, un couple de Montréalais a tenté sans succès de faire libérer 475 000\$ des 3 millions de dollars américains bloqués dans ses comptes au Québec, en dépit du fait qu'il ait apparemment toujours accès à trois mystérieux comptes de courtage aux Bahamas ainsi qu'aux îles Turques et Caïques.



Le Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières (BDRVM) a rejeté l'essentiel de la requête présentée au début août par Carol McKeown et Daniel F. Ryan. Le couple voulait récupérer 175 000\$ pour sa subsistance et 300 000\$ pour ses frais juridiques.

Trois avocats représentaient M^{me}

McKeown, M. Ryan, deux de leurs sociétés et deux fiduciaires apparentées lors de l'audience du 5 août.

Cependant, le Bureau a accepté de libérer 4350\$ pour assurer l'entretien et le paiement des comptes de la maison du couple, évaluée à 600 000\$. Le BDRVM a également permis à M^{me} McKeown et à M. Ryan d'ouvrir des comptes bancaires afin d'y déposer leurs éventuels salaires et d'en disposer.

Lors de l'audition, M^{me} Mc Keown a fait valoir qu'elle n'avait aucun revenu depuis le blocage de ses comptes et qu'elle a dû emprunter à ses proches pour couvrir ses dépenses.

Mystérieux comptes offshore

En contre-interrogatoire, elle a indiqué que la saisie de ses avoirs bancaires, le 25 juin dernier, a stoppé net ses démarches pour l'achat d'une maison à Antigua, dans les Caraïbes. M^{me} McKeown a aussi admis avoir trois comptes de courtage auprès de Grand Palm, aux îles Turques et Caïques, ainsi que de Gibraltar Global Securities et de Tillerman Securities, aux Bahamas.

Elle a soutenu que ces trois sociétés ne produisent pas de relevés et qu'elle ne connaît donc pas la valeur de ses actifs offshore. M^{me} McKeown a ajouté que Grand Palm a tenté de fer-

mer son compte depuis le 25 juin, mais elle soutient avoir refusé pour se conformer à l'ordonnance de blocage qui l'empêche de récupérer les sommes qu'il contient.

L'Autorité des marchés financiers (AMF) s'est interrogée sur l'existence de ces mystérieux comptes offshore et a soumis au BDRVM qu'il ne pouvait pas accorder quelque somme ce que soit au couple sans en connaître la valeur.

«Elle (l'AMF) dit douter de la crédibilité des témoins de cette requête et s'interroge à savoir s'ils n'ont pas d'autres sommes d'argent déposées ailleurs», écrit le BDRVM.

Qui plus est, et le Bureau en fait un de ses arguments pour rejeter l'essentiel de la requête, «c'est à juste titre que l'Autorité a plaidé... que les requérants n'ont pas fait face au fardeau qui leur incombait de prouver que les blocages dont on demande la levée visent des fonds qui ne représentent pas le fruit d'activités illégales.

«Jusqu'à nouvel ordre, ces fonds représentent en quelque sorte le patrimoine des épargnants qui sont les victimes des opérations reprochées aux requérants. Ceux-ci peuvent par exemple... poursuivre les intimés en dommages-intérêts pour avoir fait

une déclaration publique contenant une information fautive ou trompeuse. Le blocage doit protéger ces actifs jusqu'à ce qu'un arbitre compétent en détermine la destination.»

Petites sociétés boursières américaines

C'est à la demande de la Security and Exchange Commission (SEC) des États-Unis que l'AMF a réclamé le blocage des quelque 3 millions de dollars américains détenus au Québec dans les comptes du couple et de quelques-unes de leurs sociétés, dont Downshire Capital et Meadow Vista Financial Corp.

Selon la SEC, M^{me} McKeown et M. Ryan ont utilisé le site internet pennystockchaser.com et des messages Facebook et Twitter pour faire muser l'intérêt sur des petites sociétés boursières américaines dont ils détenaient des titres.

Toujours selon la SEC, le couple vendait quand l'engouement provoqué par ces commentaires poussait les titres à la hausse. M^{me} McKeown et M. Ryan auraient engrangé des profits de 2,4 millions de dollars américains grâce à ce stratagème.

Aucune accusation formelle n'a encore été déposée contre eux.

La FTQ-Construction dénoncée par ses mécaniciens affiliés

Une trentaine de mécaniciens industriels affiliés à la FTQ-Construction ont manifesté en ce lundi de fête du Travail contre... la FTQ-Construction!

David Santerre

santerred@ruefrontenac.com

Il faut dire qu'à leur tête trône un bouillant syndicaliste qui n'a peur de rien, Ken Pereira, celui-là même qui est à l'origine de la divulgation des excès princiers de l'ancien directeur de la FTQ-Construction, Jocelyn Dupuis.

Les membres du local 1981,

représentant environ 300 mécaniciens industriels, reprochent au syndicat qui les chapeaute de tolérer, voire de participer, à la discrimination des mécaniciens industriels affiliés à la FTQ, ce qui a pour effet selon Pereira de les tenir hors des chantiers de construction du Québec depuis quatre ans maintenant.

Il affirme que la centrale syndicale et la Commission de la construction du Québec font preuve de collusion avec de grands entrepreneurs afin de tenir les membres du local 1981 loin des chantiers.

Ce qui a pour effet, selon Pereira,

que ses membres doivent s'exiler dans les autres provinces ou même à l'étranger pour travailler.

Il affirme en outre qu'aucun des derniers ministres du Travail n'a voulu se pencher sérieusement sur le dossier.

La raison alléguée de cette discrimination syndicale n'est pas claire.

Mais la FTQ, elle, considère que ce qui serait surtout à la base de la faible demande pour les mécaniciens industriels, c'est tout simplement le peu de travail disponible pour eux actuellement au Québec.



Ken Pereira dénonce la FTQ-Construction.

PHOTO D'ARCHIVES CHANTAL POIRIER

Les Packers de Green Bay vont vaincre les Jets de New York dans le 45^e Super Bowl, le 6 février 2011, à Dallas.



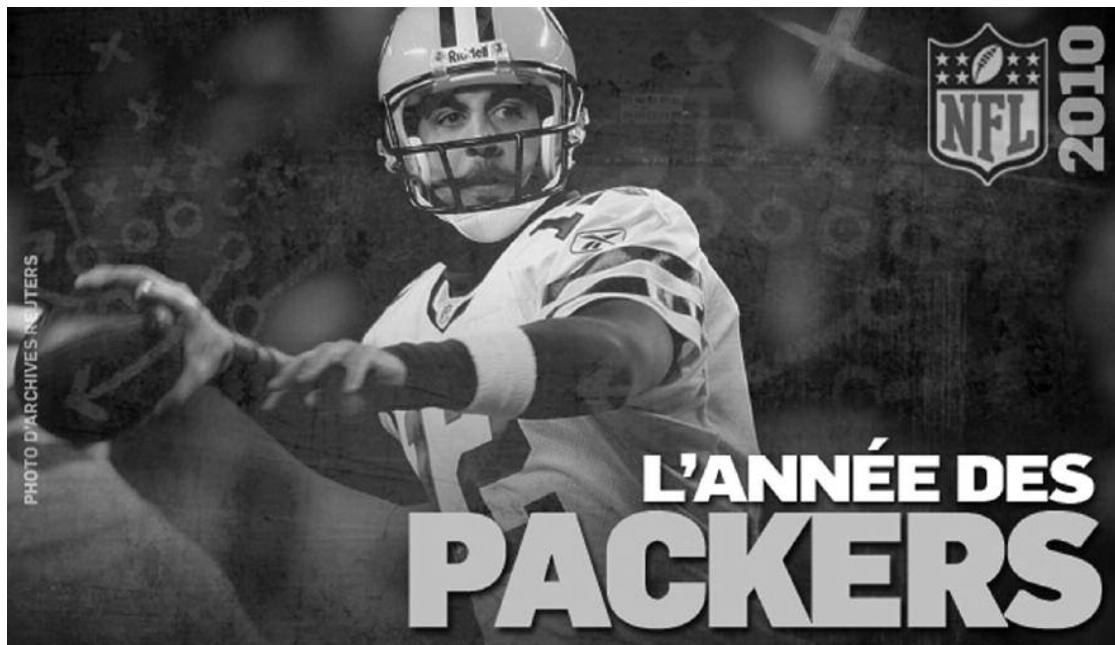
Comme cette question vous brûlait sûrement les lèvres, aussi bien s'en débarrasser tout de suite.

Alors nous y voilà : une autre saison de la NFL, la 91^e de l'histoire, va commencer jeudi par une reprise de la finale de l'Association nationale de l'an dernier entre les Vikings du Minnesota et les Saints de La Nouvelle-Orléans.

Et pourquoi au fait les Vikings, les Saints ou encore les Colts d'Indianapolis ou les Cowboys de Dallas, ne seront-ils pas au prochain Super Bowl, monsieur le chroniqueur.

Ça, c'est personnel!

Non sérieusement, je pense que les Vikings n'y seront pas parce que Brett Favre pourra difficilement connaître une saison comme celle de l'an dernier, notamment parce qu'il sera



privé de son receveur préféré, Sidney Rice pour une bonne partie de la campagne.

Que pour les Saints, comme pour toutes les équipes championnes, ce sera difficile, voire impossible de répéter leur exploit. Ils n'ont pas apporté beaucoup de changements à leur formation et faire du surplace dans cette ligue est en somme une régression.

Romo, le gaffeur

Que pour les Colts, la nouvelle position de l'arbitre qui place le ballon

sur le terrain nuira à leur rythme rapide, à leur attaque sans caucus et frustrera au plus haut point leur quart Peyton Manning.

Et que pour les Cowboys, le quart Tony Romo, en général très bon, trouve inévitablement le moyen de gaffer dans les matchs importants.

Et pourquoi alors choisir les Packers et les Jets?

Les Packers, parce que leur quart Aaron Rodgers ne se laisse pas intimider quand son équipe tire de l'arrière et que lui et son jeune ailier rapproché Jermichael Finley vont faire des flam-

mèches cette saison. Et aussi parce que cette équipe a plein d'autres qualités qu'on découvrira au cours de route.

Et pour ce qui est des Jets, l'entente qu'ils ont conclue dimanche soir avec leur demi de coin Darrelle Revis, le meilleur de la ligue à cette position, fera tomber en place toutes les pièces du casse-tête en défense.

Je vous invite d'ailleurs à lire les analyses par section que vous offrira Rue Frontenac de lundi à jeudi, pour en savoir davantage sur tous ces sujets.

Bonne lecture et bonne saison.

Samuel Giguère dans la mire des Bengals

Ayant été libéré par les Colts d'Indianapolis samedi, le receveur de passes québécois Samuel Giguère pourra tenter de percer la formation d'une autre équipe de la NFL.

Selon ce que rapporte RDS, Giguère aurait obtenu, mardi, un essai avec les Bengals de Cincinnati.

L'athlète de Sherbrooke a passé la majeure partie des deux dernières saisons au sein de l'équipe d'entraînement des Colts.

L'ancien joueur du Vert & Or a capté six passes pour des gains de 65 verges au cours des quatre matchs préparatoires qu'il a disputés avec les Colts.

Il a aussi retourné des bottés d'envo, mais on raconte qu'il a connu certaines difficultés à capter des passes de routine au cours de ces matchs, ce qui lui aurait valu sa libération.

Avec les Tigers Cats ?

La saison dernière, Giguère avait disputé un seul match avec les Colts, soit le dernier de la saison régulière face aux Bills de Buffalo.

Il avait retourné cinq bottés des Bills pour un total de 122 verges de gains.

Dans l'éventualité où il ne réussirait pas à se tailler un poste en sol américain, le joueur de 24 ans n'a pas écarté l'idée de se rapporter aux Tiger-Cats de Hamilton, qui détiennent ses droits dans la Ligue ca-

Le secondaire WALTER SPENCER dans un état critique

Le secondaire Walter Spencer, des Alouettes, repose à l'hôpital dans un état critique mais stable après avoir été impliqué dans une altercation dans un bar de Montréal.

L'affaire est survenue dans la nuit de dimanche à lundi, soit deux jours après la défaite des Alouettes face aux Lions de la Colombie-Britannique vendredi.

Selon des informations obtenues auprès du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) par Radio-Canada Sports et RDS.ca, l'altercation aurait débuté dans un bar du boulevard Saint-Laurent.

Objet contondant

On soutient que Spencer aurait été «atteint au haut du corps à l'aide d'un objet contondant».

Spencer a été hospitalisé d'urgence, mais l'organisation refuse de dévoiler la nature de ses blessures et de commenter l'incident, laissant les autorités policières compléter leur enquête.

Spencer en est à sa quatrième année dans l'uniforme des Alouettes, sa septième dans la LCF.

Le n° 46 est considéré comme le meneur des unités spéciales de l'équipe. Cette saison, il occupe le premier rang chez les Alouettes avec 11 plaqués sur les unités spéciales.

RueFrontenac.com

Maria Sharapova a tout donné, disputant même l'un de ses meilleurs matchs depuis des années, mais la barrière était trop haute pour qu'elle la franchisse sans froisser sa jupe.

Jean-Guy Fugère

fugerejg@ruefrontenac.com

Ce barbelé, c'est la Danoise Caroline Wozniacki, première tête de série du volet féminin des Internationaux de tennis des États-Unis, qui a mis 1 h 53 min à l'ériger devant la Russe.

Au terme d'une grande lutte entre deux pugnares cogneuses, c'est la Danoise de 20 ans qui a retraité aux vestiaires avec son billet des quarts de finale en poche grâce à une belle victoire de 6-3 et 6-4.

Peut-être moins téméraire que sa rivale (16 coups gagnants contre 32), Wozniacki a surtout été beaucoup moins erratique (10 fautes directes contre 36; 3 doubles fautes contre 9).

Déjà finaliste malheureuse l'an dernier, Wozniacki a acquis une maturité qui la place désormais au tout premier rang des prétendantes au trône. D'autant plus qu'elle en était lundi à sa 12^e victoire de suite sur surface dure, une statistique suffisante pour dissiper tous les doutes à son sujet.

Sa rivale du prochain tour sera la Slovaque Dominika Cibulkova qui a écarté de sa route la Russe Svetlana Kuznetsova (11) par 7-5 et 7-6 (4). Silencieuse depuis un an, la Slovaque se présentera devant Wozniacki remplie d'une



confiance renouvelée. Rien ne dit, cependant, que sa bonne volonté suffira devant la joueuse de l'heure sur le circuit féminin.

Soulignons au passage la résurrection de l'Estonienne Kaia Kanepi (31) contre la Belge Yanina Wickmayer. Après un premier set totalement bousillé (0-6), Kanepi s'est progressivement imposée dans les deux dernières manches (7-6 (2) et 6-1). Un renversement de vapeur pour le moins éblouissant.

Facile pour Djokovic

Plus la chaleur s'éloigne des terrains de Flushing Meadows, plus les qualités du Serbe Novak Djokovic (3) se manifestent.

Lundi, contre l'excellent Américain

Mardy Fish (19), il a dirigé l'orchestre de ses coups avec une maestria impeccable. Il ne lui a fallu que trois manches sèches (6-3, 6-4 et 6-1) pour reléguer aux oubliettes les exploits estivaux d'un rival redoutable.

Quand on limite un puissant serveur à 3 aces et qu'on lui ravit son service à six reprises, on mérite à tout le moins l'honneur de faire partie de la courte liste des vainqueurs potentiels du tournoi.

D'autant plus que Djokovic est l'un des trois seuls joueurs encore dans le tableau à avoir le front ceint d'une couronne dans un tournoi du Grand Chelem. Évidemment, il n'a qu'un titre majeur (Australie 2008), mais comme Roger Federer et Rafael

Nadal s'en partagent 24, cette miette n'est pas négligeable.

Par ailleurs, le Suédois Robin Soderling (5) s'est glissé dans l'octet final. Il a battu l'Espagnol Albert Montanes (21) par 4-6, 6-3, 6-2 et 6-3. La première manche, à vrai dire, n'apparaît que comme un simple incident de parcours, tellement sa domination a été par la suite totale.

D'autre part, dans une rencontre totalement hexagonale, Gael Monfils (17) a battu à la dure son compatriote Richard Gasquet (6-4, 7-5 et 7-5). Le duel, plus corsé que ne l'indique la marque, a donné lieu à des échanges de grande qualité dominés finalement par le joueur le plus déterminé.

PGA

Hoffman remporte le championnat Deutsche Bank par cinq coups

L'Américain Charley Hoffman a remporté, lundi, le championnat Deutsche Bank, disputé dans la région de Boston, en signant une incroyable carte de 62, neuf coups sous la normale, en route vers un score cumulatif de moins 22, pour disposer par cinq coups de ses plus proches poursuivants, les Britanniques Geoff Ogilvy et Jason Day et l'Anglais Luke Donald (tous à moins 17).

Pour sa part, en vertu d'un 68 (-3) et d'un pointage cumulatif de moins 10, Tiger Woods a pris le 11^e rang, ex æquo avec six autres golfeurs.

Woods est demeuré le meilleur golfeur de la planète pour la 274^e semaine consécutive (depuis juin 2005) parce que les prétendants au trône, Phil Michelson et Steve Stricker, ont

pris respectivement les 25^e et le 9^e rangs du tournoi, des positions insuffisantes pour détrôner le maître Tiger.

Michelson a connu une journée particulièrement atroce en jouant 76, cinq coups au-dessus de la normale.

À Cog Hill

La tenue de Woods lui a aussi

permis de passer à la troisième étape des séries éliminatoires du golf, qui se tiendra dès jeudi au parcours Cog Hill, dans la région de Chicago.

Seuls les 70 joueurs les mieux placés au classement saisonnier de la Coupe FedEx seront sur place cette semaine. Or, Woods se situe désormais en 51^e place de ce classement dominé par un autre Américain, Matt Kuchar.

RueFrontenac.com

Charley Hoffman ne s'est pas fait prier pour poser avec le trophée de la victoire.

PHOTO REUTERS

